

Les produits forestiers industriels en Tunisie : contenir la dépendance ⁽¹⁾

par Hamed DALY HASSEN *

De trois millions d'hectares de forêts supposés existants en Tunisie à l'époque romaine, il n'en subsistait à l'indépendance que le dixième. Actuellement, la superficie boisée est approximativement de 600 000 ha, soit 4% du territoire national.

Cette ressource contribue essentiellement à satisfaire les besoins énergétiques, surtout en bois de chauffage, prélevé directement par les habitants riverains de la forêt.

Le liège, extrait d'une suberaie de 80 000 ha, donne lieu à une production de 8 000 t par an environ, soit 2% seulement de la production mondiale de ce produit.

Quant à l'alfa, plante herbacée servant à la fabrication de la pâte à papier, elle couvre environ 500 000 ha, mais elle reste soumise à des pressions humaines et à la sécheresse.

La Tunisie, comme les autres pays du Maghreb, est caractérisée par un décalage croissant entre les potentialités forestières limitées par les conditions du milieu et une demande en bois et papiers alimentée par la démographie, la scolarisation et le développement des infrastructures urbaines. Le pays se trouve ainsi contraint d'importer la majorité de ses besoins en sciages, pâte de bois ainsi qu'en papiers et cartons.

Le développement du secteur industriel tunisien a pu atténuer quelque peu l'importance de ce déficit, mais l'extension rapide des capacités a débouché sur une sous-production générale des unités installées.

Les bois et ouvrages en bois

Les forêts, naturelles ou artificielles, susceptibles de produire des bois ronds industriels, sont constituées essentiellement de peuplements dégradés de pin d'Alep et de chêne liège.

(1) Cet article et les indications statistiques qu'il contient sont tirés d'un mémoire de D.E.A. conduit par l'auteur sous la direction scientifique de Gérard Buttoud, directeur du Laboratoire d'économie forestière et agricole de l'I.N.R.A.-E.N.G.R.E.F. à Nancy.

* Ingénieur civil du G.R.E.F., assistant d'enseignement et de recherche en économie forestière à l'E.N.G.R.E.F. 14 rue Girardet 54000 Nancy

L'exploitation du bois est réalisée à 60% par les exploitants forestiers à la suite d'adjudications publiques. Le reste est à la charge de la Régie d'exploitation forestière. Le volume mobilisé de la forêt est d'environ 130 000 m³ annuellement, ce qui ne représente que 50% du volume potentiel. La production de bois de chauffage (bois morts et branchages), est quant à lui estimé à 1 300 000 m³.

En ce qui concerne le bois utilisé par l'industriel, la production moyenne annuelle de la Tunisie s'élève à 20 000 m³ de bois d'oeuvre (dont 10 000 m³ de bois d'eucalyptus utilisés pour la construction navale) et 50 000 m³ de bois d'industrie provenant des coupes d'éclaircie. L'incompétence technique et financière des entreprises d'exploitation privées et le manque de moyens constituent les principales causes de la mauvaise gestion actuelle de la forêt.

Compte tenu de cette faible production, c'est l'importation (500 000 m³ E.B.R. ⁽²⁾ environ) qui permet au pays de satisfaire ses besoins en bois.

L'importation de bois bruts utilisés essentiellement dans l'industrie de sciage est faible. Elle ne représente en 1988 que 67 000 m³.

Les sciages sont les plus importés parmi les bois et ouvrages en bois. Il s'agit pour la plupart de sciages de bois communs (les bois dits "blancs" de sapin et épicéa et les bois dits "rouges" de pin sylvestre ou équivalent).

En 1988, les importations de sciages ont été de 285 000 m³ de bois communs et de 40 000 m³ de bois durs.

Les quantités de bois rouge importés dépassent généralement celles du bois blanc malgré une différence de prix de 20%.

Les panneaux de particules, de fibres et de contreplaqués sont importés en très faible quantité (2 400 m³). Leurs importations ont beaucoup diminué après 1968,

(2) Les bois, alfa et produits dérivés comportent des produits différents mesurés généralement à l'aide d'unités différentes. La solution la plus simple consiste à exprimer chaque volume ou tonnage du produit en calculant le volume normatif de bois brut nécessaire à sa fabrication, appelé "volume équivalent bois rond" (en abrégé E.B.R.). Les coefficients de conversion retenus ici sont ceux utilisés par l'Annuaire des produits forestiers de la F.A.O.

lors de la mise en route de la première usine de panneaux de particules. En revanche, l'importation des feuilles de placage, utilisées dans la fabrication de contreplaqués reste élevée (14 000 m³ en 1988).

Les importations de produits finis de bois sont très faibles.

Pour mieux gérer ses ressources en devises et protéger ses industries, l'État a installé depuis longtemps un tarif douanier élevé (45% de la valeur des importations pour les sciages), et a exigé une autorisation annuelle d'importation pour chaque importateur. L'importation par origine, par spécification, ainsi que les prix étaient donc contrôlés par l'administration.

Les importateurs sont des négociants, des industriels du meuble, de la menuiserie et des sciages. Les négociants importateurs (60) étaient réunis dans le Groupement des bois et dérivés. La mise en place d'un tel système d'achat groupé permet de contourner le problème de transport maritime, sachant qu'il n'y a pas de lignes régulières entre la Tunisie et certains pays producteurs, et d'échapper aux intermédiaires et aux coûts supplémentaires de transbordement.

Au mois de septembre 1990, l'État a libéralisé les importations de bois et a réduit le tarif douanier dans le cadre du plan d'ajustement structurel mis en cours en Tunisie. Le Groupement des bois n'effectue plus d'opérations d'importation et s'est transformé en une association (Association tunisienne de bois et dérivés).

Un assez grand nombre d'entreprises, environ 350, importent chaque année du bois et des ouvrages en bois : parmi ces entreprises, la majorité (environ 250) n'importe du bois qu'en tant que matière ou produit accessoire, alors que la centaine d'entreprises restantes a comme activité principale le bois, que ce soit en tant qu'industrie ou en tant que négoce.

Parmi ces dernières, une vingtaine réalisent à elles seules les trois quarts des importations du pays, et parmi celles-ci les quatre plus grosses en forment 30%. Ce sont surtout des négociants bien installés depuis une longue période sur le marché local. Cependant, quelques industriels arrivent à se hisser au rang des vingt premiers. En 1988, la valeur des importations de bois et ouvrages en bois est de 64,8 millions de DT (Dinar tunisien) (ou 450,4 millions de FF) ; ce sont en majeure partie, des produits de sciages (65%) notamment de conifères, dont le prix moyen est de 161 DT (ou 1119 Francs) le m³.

Si d'une manière générale, la Tunisie commerce surtout avec la C.E.E., et plus particulièrement la France, la situation est tout autre pour les bois et ouvrages en bois.

Ainsi trouve-t-on les grands exportateurs mondiaux comme premiers fournisseurs, comme l'U.R.S.S, ou encore la Finlande.

L'U.R.S.S a toujours été un gros fournisseur de bois, essentiellement de sciages résineux vers la Tunisie. Les autres



Photo 1 : Une forte présence de l'homme dans la forêt de Ain Draham.

Photo H.D.H.

pays scandinaves tels que la Finlande, ou la Suède pèsent pour environ 20% de la valeur des importations (cf. fig.1).

En volume, ce sont les pays socialistes (U.R.S.S - à l'époque de l'étude -, Roumanie, Pologne) qui représentent, suivant les années, de 70 à 80% des importations en bois.

L'U.R.S.S représente à elle seule 50% des approvisionnements tunisiens en 1989. Selon le Groupement des bois et produits dérivés, l'approvisionnement soviétique convient jusqu'à ce jour, mais le solde commercial avec ce pays est négatif au détriment de la Tunisie.

Après avoir été parmi les premiers fournisseurs en 1970, la France et la Yougoslavie ne participent que faiblement à cet approvisionnement.

Les bois et ouvrages en bois ont vu leur consommation apparente⁽³⁾ croître de 190 300 m³ E.B.R. en 1961 à 615 000 en 1988, soit une croissance moyenne annuelle de 4,4% (cf. fig. 2), cette dernière a subi deux variations brutales : une chute en 1969 et une augmentation spectaculaire en 1974. Le maximum de 1974 est dû essentiellement à l'élévation des prix de matières premières (huile, phosphates), et ainsi sa conséquence principale, l'amélioration de la situation de la balance commerciale.

De cette évolution, il résulte un coefficient de dépendance⁽⁴⁾ en volume qui reste voisin de 75% durant la période 1961 - 1988, 79,4% en 1988 par exemple. Mis à part les deux années 1969 et 1974, l'évolution est régulière (cf. fig. 3).

Sans doute, cette dépendance varie selon les produits. La Tunisie est dépendante à 98% en sciages, produits les plus consommés dans l'industrie, tandis qu'elle est dépendante à 15% seulement pour les panneaux.

Comme la Tunisie est fortement dépendante du marché extérieur en matière de bois par son manque de matière première, elle a essayé de limiter les inconvénients de

(3) La consommation apparente est la somme de la production et du déficit des échanges extérieurs (Importations - Exportations).

(4) Le coefficient de dépendance est le rapport du déficit extérieur par la consommation apparente.

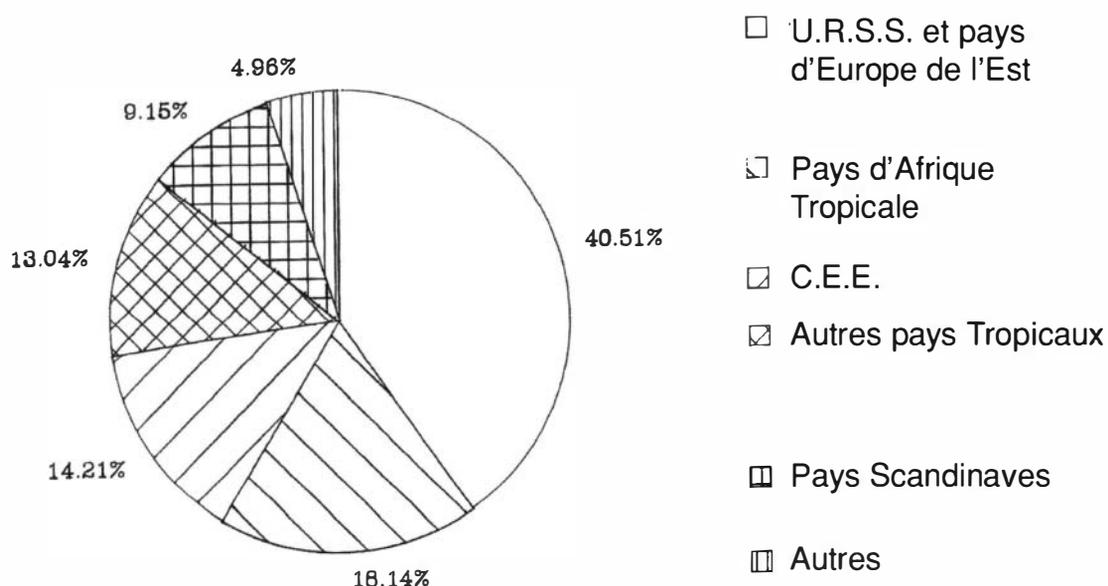


Fig. 1 : Répartition par région de la valeur des importations de bois et ouvrages en bois en 1988.

Source : Annuaire des statistiques du commerce extérieur

cette situation par une importation de produits bruts ou de première transformation, et par l'installation d'une industrie capable de transformer la majorité de ces produits en produits finis.

En 1988, la part des importations en valeur de produits bruts et de première transformation était de 97%. Cette situation présente plusieurs avantages, d'abord au niveau économique, la valeur de ces produits est beaucoup plus faible que celle des produits finis; par ailleurs le coût du produit à la consommation devient plus faible du fait de la faiblesse du coût de la force de travail en Tunisie comparée à celle des pays exportateurs. Par ailleurs, au niveau social, c'est une source d'emploi.

Les industries de sciages traitent un volume de grumes de l'ordre de 46 000 m³ par an. Toutes les scieries sont en sous-production, la capacité installée est au moins le double de l'utilisation effective.

Cinq unités de panneaux de particules de capacités 65 000 m³/an et une unité de panneaux de fibres d'une capacité de 15 000 m³/an sont actuellement installées. Toutes ces unités sont sous-exploitées par manque de matière première. Par ailleurs, six unités de contreplaqués assurent la fabrication de 18 000 m³/an, alors que la capacité est de l'ordre de 40 000 m³/an. Seule une unité déroule des grumes importées, les autres importent leurs besoins en feuilles de placage.

Quant à l'activité de fabrication de meubles, elle est assurée par près de 25 fabricants à l'échelle industrielle et par environ 2 000 entreprises travaillant de façon artisanale. De 70% à 80% des capacités sont utilisées selon les unités.

Enfin, la menuiserie du bâtiment (fabrication de portes, fenêtres, persiennes, placards et agencements divers) s'est relativement modernisée avec 5 000 unités.

Suite à ce développement rapide, les industries du bois souffrent donc de problèmes structurels :

- la présence d'un nombre impressionnant d'entreprises de tailles très diverses et difficilement contrôlables;
- la présence sans cesse croissante du secteur vis à vis de

l'étranger quant à son approvisionnement en matières premières, ce qui soumet l'industriel à des contraintes commerciales;

- la concurrence improductive et la sous-utilisation de capacités nouvellement installées à grands frais et les médiocres performances de ces unités, pourtant dotées d'équipements modernes, au point de vue productivité, rendement-matières et conception de produits. Les coûts de production sont plus élevés suite à cette sous-utilisation des capacités.

- La stagnation en matière d'innovation et de développement (conception traditionnelle inchangée, absence de spécialisation, faible pénétration sur le marché extérieur).

Les pâtes à papier-papiers et cartons

Le couvert végétal d'alfa couvre 523 000 ha. Il présente différents états de dégradation car il est soumis à la pression humaine (extension de la céréaliculture, surpâturage), et aussi ces dernières années à la sécheresse.

La récolte d'alfa est assurée par les arracheurs locaux, qui acheminent leur production vers les centres de collecte relevant de la Société nationale de cellulose et papier d'alfa (S.N.C.P.A.), laquelle détient le monopole de l'achat et de la transformation de ce produit.

La récolte est en baisse régulière ces dernières années, puisqu'elle est passée de 110 000 t en 1980 à 26 000 t en 1988. Cela est dû à la baisse de la potentialité de production d'alfa, mais aussi à d'autres raisons :

- la désaffection des arracheurs pour la cueillette d'alfa (prix jugé faible, éloignement des centres de collecte des zones d'habitation, absence de moyens de transport);
- la concurrence exercée par d'autres emplois du secteur de l'agriculture beaucoup plus rémunérateurs et moins pénibles.

Fig. 2 : Evolution de la consommation apparente de bois et ouvrages en bois

Sources : Annuaire des statistiques du commerce extérieur - I.N.S. et annuaire des produits forestiers industriels - F.A.O.

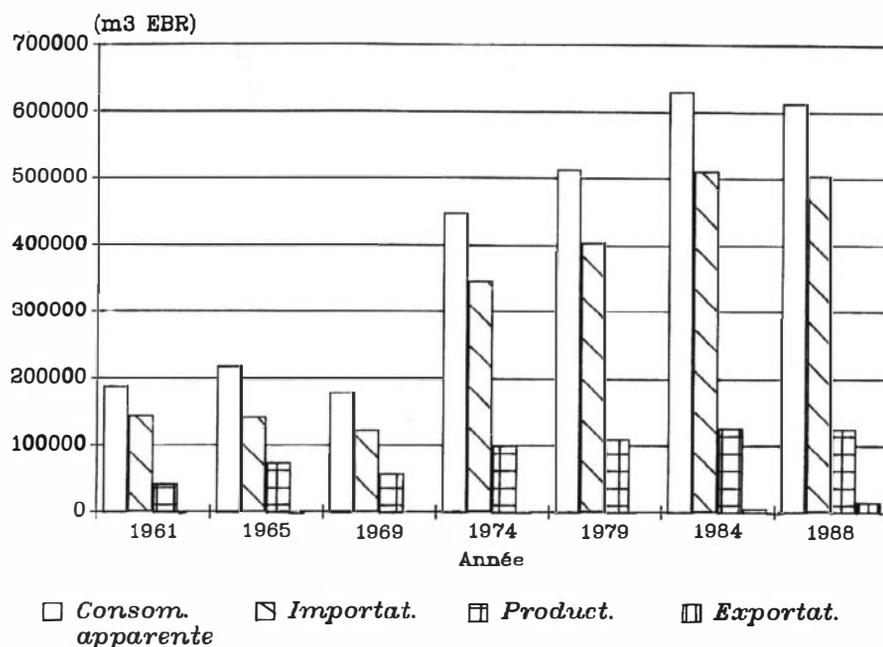
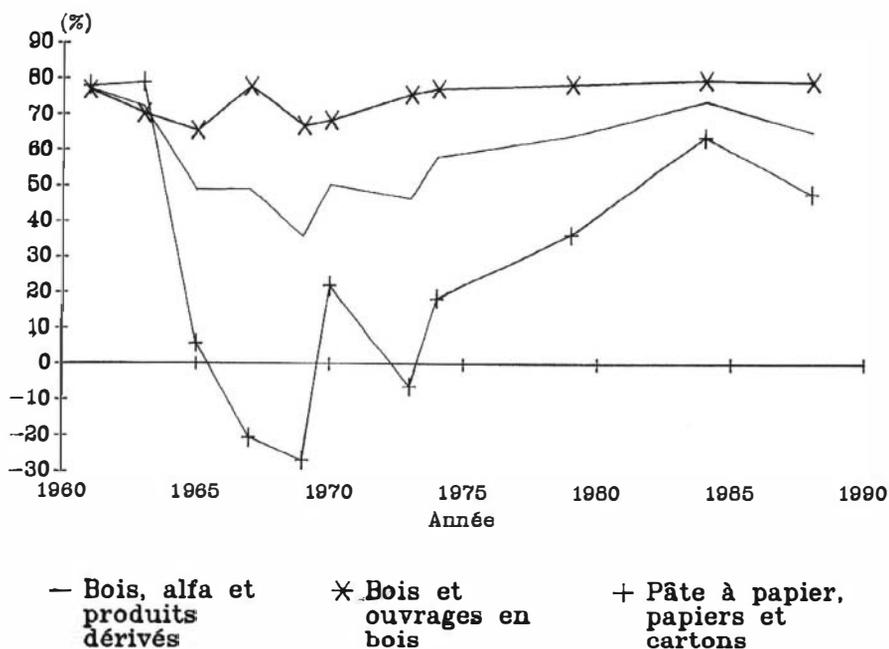


Fig. 3 : Evolution des coefficients de dépendance de 1961 à 1988.

Sources : Annuaire des statistiques du commerce extérieur - I.N.S. et annuaire des produits forestiers industriels - F.A.O.



Seule une petite quantité de pâte d'alfa produite par la S.N.C.P.A. est utilisée localement (environ 20%), soit consommée par la société elle-même en mélange avec de la pâte de bois et de vieux papiers recyclés, soit vendue à d'autres sociétés. L'autre partie est exportée.

Suite à la diminution de la production de la pâte d'alfa, les importations de pâte de bois ne cessent de croître. On assiste ainsi à une accentuation du décalage séparant les exportations des importations (29 000 t importées contre 16 000 exportées en 1988).

C'est la S.N.C.P.A. qui importe la majorité des besoins tunisiens en pâte.

La Suède, pays bien placé à l'échelle mondiale, est restée longtemps le premier fournisseur de la Tunisie, mais depuis 1984, sa part dans le total des importations a diminué, et le Maroc, pays voisin, a pris sa place. Ce pays produit de la pâte blanchie, à fibres courtes utilisée pour la fabrication de papiers impression-écriture.

La destination de la pâte d'alfa exportée varie selon les

années. Toutefois, les pays de la C.E.E. restent toujours les premiers clients (R.F.A., France, Italie).

La consommation de pâte s'est accrue de 44 900 m³ E.B.R. en 1970 à 137 400 m³ E.B.R. en 1988. Le coefficient de dépendance qui en résulte est de 46,5% en 1988.

Grâce à cette consommation de pâte, et à celle de vieux papiers et cartons, la Tunisie produit actuellement chaque année :

- 25 000 t de papiers impression-écriture
- 25 000 t de papiers d'emballage
- 22 000 t de carton ondulé
- 7 000 t de carton compact
- 2 300 t d'ouate de cellulose

Cette quantité ne permet certes pas de satisfaire tous les besoins. Des papiers et cartons sont ainsi importés en grandes quantités. Mais grâce à l'implantation des industries de papiers et cartons, les importations ne se sont

pas accrues ces dernières années alors que les exportations ont même augmenté.

La Tunisie importe toutefois la totalité de ses besoins (coefficient de dépendance = 100%) en :

- papier couché impression et autres, (environ 10 000 t)
- papier journal, (environ 10 000 t)
- papier d'emballage pour caisses en carton, (environ 32 000 t)
- papiers spéciaux, (environ 8 000 t).

Quant aux exportations (8 600 t en 1988), elles portent surtout sur les papiers d'impression-écriture, l'ouate de cellulose et les emballages en cartons.

Dans tous les cas, on constate que les produits importés et exportés sont le plus souvent des produits de deuxième transformation, et rarement des produits finis, consommables directement.

Les fournisseurs de papiers et cartons sont stables depuis plusieurs années; ce sont essentiellement la France, l'Espagne, l'Italie et la R.F.A.. Mais les clients varient, eux, beaucoup d'une année à l'autre.

Les pays arabes, parmi lesquels on trouve l'Irak, la Libye et l'Algérie, sont toujours des clients mais à des parts irrégulières. C'est également le cas de certains pays de la C.E.E. (Italie, France, R.F.A.).

Malgré l'augmentation de la production de papiers et cartons de 66 000 m³ E.B.R. en 1974 à 186 000 m³ E.B.R. en 1988, les importations n'ont cessé de s'accroître de 105 000 m³ E.B.R. à 200 000 m³ E.B.R. ces mêmes années. La consommation apparente a ainsi évolué de façon spectaculaire ces quinze dernières années.

La consommation des pâtes, papiers et cartons, restée faible dans les années 60, s'est accrue d'abord dans les années 70, puis à un rythme plus soutenu encore dans les années 80 (cf. fig. 4).

En 1988, la consommation apparente s'établit à 361 000 m³

E.B.R. et le coefficient de dépendance est de 48,4% (cf. fig. 3).

La consommation apparente par habitant est alors passée de 0,02 m³ en 1961 à 0,07 m³ en 1988; elle a subi une légère hausse jusqu'en 1984 et a fortement augmenté dernièrement.

Par le biais de la S.N.C.P.A., la Tunisie détient le monopole mondial d'exportation de la pâte d'alfa (l'Algérie en fabrique, mais n'en exporte pas). Ce qui constitue un atout majeur et permet à l'usine de tourner à plein rendement. La pâte d'alfa, qui a des qualités supérieures (longueur de fibres importante) permettant la fabrication des papiers spéciaux (billets de banque, papiers à cigarette,...etc), est un produit de luxe.

Toutefois, cette production connaît certains problèmes. L'usine a en effet rencontré des contraintes d'approvisionnement ces dernières années; la sous-exploitation de 60% en 1988 a entraîné une augmentation de 17,5% des frais fixes dans le coût de production. Sa capacité potentielle est de 65 000 tonnes d'alfa par an.

L'industrie de papiers et cartons s'est développée durant cette dernière décennie. En effet, plusieurs usines se sont installées et d'autres ont augmenté leur capacité de production.

Si l'effort établi pour diminuer le flux de papiers et cartons importés a été énorme, il reste beaucoup à faire : on a vu que les importations de papiers et cartons dépassent la production et que plusieurs types de papiers et cartons sont entièrement importés.

La capacité installée couvre en fait 60% des besoins actuels du pays évalués à 140 000 tonnes environ de papiers de diverses essences.

Cette capacité pourrait répondre à plus de 70% des besoins du pays dans les qualités suivantes : papier impression-écriture, sanitaire et emballage.

La production nationale de papiers et cartons est répartie entre les producteurs de différentes gammes, spécialisés par type de produits fabriqués.

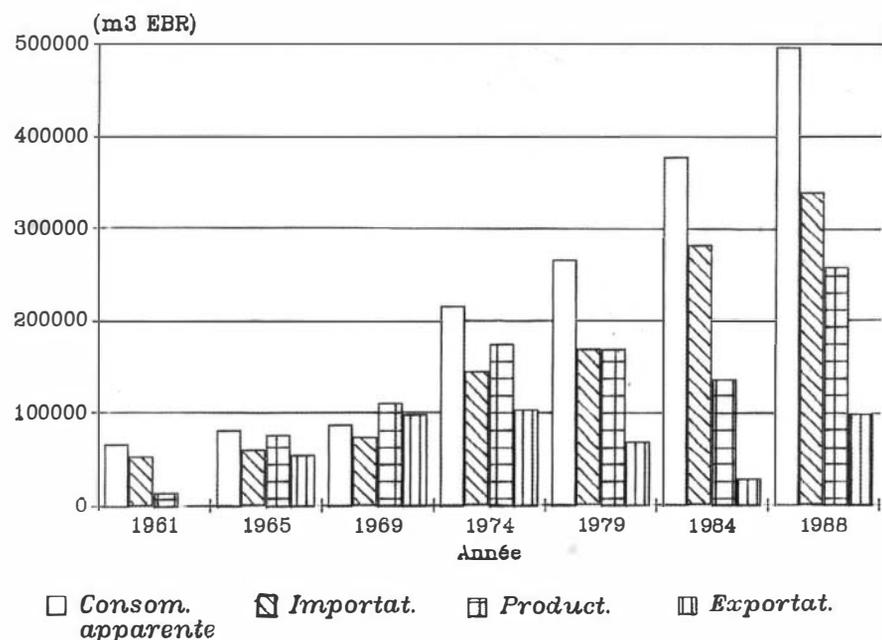


Fig. 4 : Evolution de la consommation apparente de pâte, papiers et cartons.

Sources : Annuaire des statistiques du commerce extérieur - I.N.S. et annuaire des produits forestiers industriels - F.A.O.

Certaines faiblesses caractérisent les industries de pâtes, papiers et cartons :

- sous-production de la majorité des usines;
- insuffisance de l'organisation du travail dans les ateliers de production générant des pertes importantes de matières et de temps;
- vétusté du matériel (cas de la S.N.C.P.A.);
- déséquilibre dans le développement des différentes branches du secteur, certaines étant saturées (sacheries, fabrication de caisse en carton ondulé) tandis qu'il existe un déficit dans d'autres activités (fabrication de papiers,...);
- monopole de production du papier.

Les lièges et produits dérivés

La totalité du liège est récolté par la régie d'exploitation forestière.

Deux problèmes principaux se posent au niveau de cette production : l'un sylvicole, l'autre économique. Le problème sylvicole est celui de la régénération de la suberaie suite à la pression pastorale, c'est un peuplement vieillissant; il se pose plutôt à long terme. Le problème économique est que le prix pratiqué sur le marché est si bas qu'il donne une valeur négative ou en tous cas très faible au liège sur pied (0,55 DT (ou 4 francs) le quintal en 1988 si on ne compte que les frais des opérations), problème fréquent pour tous les pays producteurs de liège.

La vente du liège par adjudications publiques depuis 1990 pourrait contribuer à élever son prix dans l'avenir, dans la mesure où jusqu'ici, celui-ci était négocié par l'Etat avec un seul industriel.

Pour les deux sociétés de transformation du liège, le recours à l'importation n'a été envisagé que pour de très faibles quantités (ne dépassant pas généralement 50 tonnes).

La Société nationale du liège (S.N.L.) juge les prix proposés par les fournisseurs étrangers trop élevés et ne lui permettant pas d'offrir des produits finis à des prix compétitifs sur ses propres marchés.

La capacité installée est là encore sous-exploitée : pour les bouchons, la capacité est de 100 millions alors que la production n'est que de 60.

Plus de 8 000 tonnes sont techniquement nécessaires à la SNL pour assurer le plein emploi de sa production; or elle ne peut disposer que des 2/3 de la production nationale de liège, soit environ 5 000 tonnes, ce qui lui donne un déficit de matière première de l'ordre de 3 000 tonnes.

Une autre société "les Bouchonneries tunisiennes", souffre plus encore de l'insuffisance de produit brut.

- Ses taux d'utilisation s'établissaient comme suit en 1986 :
- 60% pour les bouchons (pour une capacité installée de 50 millions)
 - 50% pour les agglomérés blancs (pour une capacité de 12 000 m³)
 - 60% pour les semelles (pour une capacité de 500 tonnes)
 - 15% pour les disques (pour une capacité de 2 milliards).

La Tunisie est un pays exportateur de liège et ouvrages en liège. Elle exporte chaque année environ 1 000 t de plaques en liège naturel, une quantité de déchets de liège variable et aussi une très faible quantité de liège naturel. Concernant les produits transformés, les exportations qui restent irrégulières, ne dépassent pas 50 t en bouchons, joints et autres ouvrages en liège, et environ 1 000 t de liège aggloméré, dont la moitié sous forme d'ouvrages. Il s'agit donc d'une exportation de produits peu élaborés.

Au cours de la période 1981-1985, l'Italie est restée le premier client avec 30% des ventes annuelles, suivi par le Portugal (27%) et la France (12%). Ce sont tous trois des pays producteurs et exportateurs de liège. Ils représentent à eux seuls 70% de la valeur des exportations tunisiennes et importent du liège naturel, soit brut, soit en plaques, ainsi que des ouvrages en liège. Les 30% restants sont partagés, de manière inégale mais constante dans le temps, par la Bulgarie, la R.F.A., l'U.R.S.S. et les U.S.A.

Pour le liège, on ne peut parler de dépendance; c'est un produit forestier industriel secondaire qui fait exception, le bilan des échanges extérieurs étant tout à fait positif.

Les bouchons en liège consommés sur place sont utilisés en Tunisie pour le bouchage du vin. La moyenne de production de vin dans les 5 dernières années (1984 - 1988) a été de 45,24 millions de litres. La production moyenne annuelle de bouchons dans le pays est égale à 90 millions. Si le bouchage du vin se fait exclusivement par les bouchons en liège et en supposant qu'on en mette un chaque



Photo 2 : La régénération de la suberaie près de Tabarka.

Photo H.D.H.

Photo 3 ci-contre : Le démasclage (ou l'exploitation) du liège s'effectue une fois tous les 12 ans.

Photo H.D.H.

75 cl, on aurait une consommation d'environ 60 millions de bouchons, soit 180 tonnes environ et une exportation équivalente au reste, soit 30 millions de bouchons.

Concernant le liège aggloméré noir produit en moyenne à 15 000 m³ environ, la demande locale en est relativement récente; il est utilisé pour l'isolation, et on estime la consommation tunisienne à 6 000 m³ par an.

L'offre de ce produit sur le marché local est confrontée à la concurrence des produits de substitution tel que le polystyrène, qui présentent les mêmes qualités pour l'isolation que le liège naturel.

Pour le liège de décoration produit aussi localement, la consommation est encore très faible. Une extension de la demande pourrait être à prévoir dans les prochaines années.

Les fondements du déficit

On constate, à l'issue de cette analyse que, même si elle a quadruplé en 27 ans, la demande tunisienne de bois, alfa et produits dérivés est probablement encore appelée à s'accroître.

Sans doute, toute amélioration du niveau de vie s'accompagne d'un passage du logement rudimentaire au logement viable (tel que les maisons arabes, les villas et les appartements), ainsi que d'une scolarisation et d'un niveau d'instruction plus poussés; d'où la nécessité de satisfaire une consommation nationale croissante d'ouvrages de menuiserie et d'ameublement, de papier impression-écriture et de papier journal. Aujourd'hui, 73 000 logements sont encore rudimentaires. Par ailleurs, la population est jeune et croît de 2,3% par an.

L'approvisionnement en volume de bois, alfa et produits dérivés se fait globalement à hauteur de 65% par recours au marché international. La part du déficit des produits forestiers industriels qui en résulte par rapport à celui de la balance commerciale est proche de 10%; sa valeur est importante: 119 M DT (ou 827 M FF) en 1988 (cf. Tab. I) qui se sont ajoutés au déficit des biens d'équipements industriels, 406 M DT (ou 2822 M FF) et à celui des biens alimentaires, 146 M DT (ou 1015 M FF).

Contrairement aux produits alimentaires, dont le déficit reste surtout dépendant des aléas climatiques, le secteur est déficitaire de façon structurelle car les ressources sont minimes.

C'est donc un secteur qui occupe une place non négligeable dans l'économie du pays, et tous les choix et décisions qui peuvent être pris concernant ce secteur au niveau



industriel, commercial et forestier ont une influence directe sur son déficit, et ainsi sur la balance commerciale.

En 1988, le déficit de bois, alfa et produits dérivés se répartissait finalement de la manière suivante :

- les sciages (55%), essentiellement de conifères;
- les papiers et cartons semi finis; il s'agit du papier journal, du papier impression-écriture et du papier kraft (23%);
- la pâte à papier (9%) dont le déficit va encore s'accroître suite à la baisse de la production et de l'exportation de pâte d'alfa;
- le bois brut (9%), qui satisfait en partie les besoins des industries locales de sciages;
- les panneaux (3%), grâce à une industrie de plus en plus développée.
- les produits finis (1%), avec de très faibles échanges extérieurs.

Les produits les plus déficitaires sont donc ceux de première transformation tels que les sciages, la pâte à papier. Mais le déficit aurait été beaucoup plus important s'il s'agissait de produits finis.

L'importation de tels produits permet donc de limiter la croissance du déficit, tout en satisfaisant la demande; elle permet aussi de protéger les industries locales.

Il est important de remarquer le grand développement depuis les années 70, des industries du bois. De même celles des pâtes, papiers et cartons bien que certains types de produits soient entièrement importés.

Tab.I : Valeur des importations, exportations et déficit des produits forestiers industriels en 1988 (en Millions de francs (5))

Sources : Annuaire des statistiques du commerce extérieur - Institut National des Statistiques Tunis.

Produit	Importation	Exportation	Déficit
Bois et ouvrages en bois	450,4	18,8	431,6
Pâte à papier	116,8	66,7	50,1
Vieux papiers et cartons	14,6	/	14,6
Papiers et cartons	411,4	60,5	350,9
Liège et produits dérivés	0,4	18,8	- 18,4
Total	993,6	164,8	828,8

Cela dit, l'appareil industriel est en position de sous-production chronique, 60% seulement de sa capacité est utilisée.

Deux inconvénients en découlent :

* le surcoût payé par le consommateur

* la part du bénéfice perdue par les industriels.

La mise en place d'un projet de développement forestier, la mise en valeur des nappes d'alfa, la création de l'association tunisienne de bois et dérivés, le projet de création d'un centre technique du bois, et la répartition des investissements dans les différents secteurs industriels constituent autant d'éléments pour l'Etat lui permettant d'intervenir sur le déficit.

Sans doute, ces structures existent, mais œuvrent-elles toutes pour réduire le déficit en maintenant la demande ? Une meilleure coordination entre les politiques forestières, industrielles et celles du commerce extérieur pourrait limiter la sous-production.

Pour l'instant, on devrait pouvoir envisager l'utilisation potentielle de ces capacités, surtout en ce qui concerne

les industries d'alfa, de liège, de papiers et de panneaux, au moyen de l'importation de matières premières, et par la suite exporter la matière transformée (par exemple vers l'Algérie, ou encore l'Egypte); mais encore faut-il que les prix tunisiens soient compétitifs sur le marché international, ce qui reste encore à démontrer.

Cela dit, malgré sa pauvreté en produits forestiers industriels, la Tunisie possède deux atouts. Le premier est la présence dans ce pays d'une nappe alfatière et d'une usine de pâte d'alfa, qui font d'elle le seul exportateur mondial de ce produit, d'où l'intérêt stratégique de son développement. Il ne faudrait pas laisser cet atout se dilapider en raison de la désaffection des arracheurs d'alfa. Le deuxième est que, même si elle ne fournit que 2% de la production mondiale de liège, la suberaie nationale pourrait être mieux valorisée par une exportation d'ouvrages en liège plus élaborés.

M.D.H.

(5) Le Dinar tunisien valait en moyenne 6,95 francs en 1988. Il vaut 3 francs en octobre 1992.

Bibliographie

- Alfa (L'), Conjoncture : études et informations économiques de Tunisie, n°103, Août 1985, pp 21-23.
- Bois (Le) : Quels sont les besoins de la Tunisie, Conjoncture : études et informations économiques de Tunisie, n°134, mai 1989, pp 32-35.
- BUTTOUD (G.), La dépendance extérieure du Maghreb en matière de bois et produits dérivés : évolution de 1961 à 1983, Forêt Méditerranéenne, tome VIII, n°1, 1986, p 73-87.
- DALY HASSEN (H.), La consommation des produits forestiers industriels en Tunisie : structure et évolution, Laboratoire d'économie forestière et agricole de l'I.N.R.A.-E.N.G.R.E.F. Nancy, 1990, 80 p.
- Industrie (L') du sciage en Tunisie, F.A.O, juillet 1989, 26p.
- Secteur (Le) bois, liège, ameublement : perspectives pour le VII^{ème} plan, Ministère de l'économie, 1985, 62 p.
- Secteur (Le) du liège : Pour un programme de rationalisation et de valorisation de nos ressources naturelles, Conjoncture : études et informations économiques de Tunisie, n°III, avril 1986, pp 28-35.

Résumé

La demande en produits forestiers industriels connaît en Tunisie une croissance importante, essentiellement liée à l'urbanisation, à l'amélioration du niveau de vie et à la construction de nouveaux logements. Mais disposant de faibles ressources forestières, le pays est contraint d'importer la majorité de ses besoins; c'est une des raisons du déficit permanent de la balance commerciale, lequel porte surtout sur des produits de première transformation. Face à une augmentation prévisible de cette consommation dans l'avenir, le contrôle par l'Etat, de l'installation des industries et de l'exploitation forestière peut être un atout pour le développement sans pour autant qu'il y ait de graves répercussions sur le déficit.

Summary

The need for industrial forest products is increasing steadily in Tunisia. Urbanization, on improved standard of living and housing construction are the main factors in its development. As national forest resources are very limited, Tunisia has to import the larger part of its needs which is the reason that its foreign trade is in these products characterized by a large deficit. The import of semi-processed products (such as sawn-woods or pulp) could reduce the growing of this deficit. Such public measures as State control, the setting up of processing industries and forest development may be necessary to meet the future increase of consumption without serious after effects on the level of the deficit.

Riassunto

La domanda in prodotti forestali industriali conosce in Tunisia una crescita importante, essenzialmente ligata all'urbanizzazione, al miglioramento del livello di vita e alla costruzione di nuovi alloggi. Ma disponendo di risorse forestali deboli, il paese è costretto ad importare la maggioranza dei suoi bisogni; è una tra le ragioni del disavanzo permanente del bilancio commerciale, il quale porta soprattutto su prodotti di prima trasformazione. Di fronte a un'aumento previsible di questo consumo nell'avenire, il controllo dallo Stato dell'impianto delle industrie e dello sfruttamento forestale può essere una buona carta per lo sviluppo senza per quanto ci siano gravi ripercussioni sul disavanzo.